

Direction générale des programmes
dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 15 avril 2020

Madame Josée Filion
Présidente-directrice générale
Centre intégré de santé
et de services sociaux de l'Outaouais
80, avenue Gatineau
Gatineau (Québec) J8T 4J3

Madame la Présidente-Directrice générale,

Dans la foulée des mesures adoptées jusqu'à présent par les autorités du gouvernement et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour protéger la santé de la population du Québec et réagir de manière responsable à la pandémie de la COVID-19, nous vous informons de la mise en place d'une aide d'urgence de 20 M\$ afin de répondre aux besoins financiers supplémentaires exprimés par certains organismes communautaires dans le contexte de la pandémie.

De cette somme, un financement ponctuel de 899 194 \$ est alloué au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais afin de soutenir les organismes communautaires dont les activités sont considérées prioritaires pour répondre aux besoins des communautés et qui doivent engager différentes dépenses extraordinaires dans le contexte actuel. Les catégories visées sont, notamment, l'alimentation, l'hébergement, l'accompagnement-transport bénévole, les services communautaires de santé physique et mentale aux personnes les plus marginalisées, isolées et vulnérables (ex. : jeunes en difficulté, personnes âgées, personnes proches aidantes, personnes ayant une déficience, personnes ayant un trouble grave de santé mentale, personnes en situation d'itinérance). À cet égard, nous vous invitons à consulter la liste des services de santé et des services sociaux prioritaires disponible sur le site Internet Québec.ca, sous la rubrique « Information sur le coronavirus (COVID-19) ».

Nous vous laissons le soin de répartir le montant alloué parmi les organismes concernés de votre territoire, selon les données dont vous disposez au regard des besoins des communautés. Il est important de noter que les organismes de votre région qui sont

... 2

admissibles au Programme de soutien aux organismes communautaires, mais qui ne sont actuellement pas financés pourraient, exceptionnellement, l'être par cet octroi. De plus, la nécessité de poursuivre ou de bonifier cette aide spéciale sera évaluée, selon l'évolution de la situation.

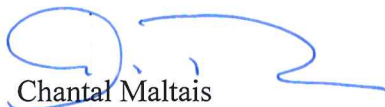
Dans un souci d'équité et de saine gestion de ce financement, il est important de prendre en considération que les banques alimentaires ainsi que les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et pour femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales ont déjà obtenu un financement additionnel. Il vous est demandé de transmettre le détail de cette répartition au plus tard le 22 avril 2020, à madame Marylaine Chaussé, directrice des services sociaux généraux et des activités communautaires, par courriel à l'adresse marylaine.chausse@msss.gouv.qc.ca.

Les dépenses admissibles sont les frais excédentaires pour la réalisation de la mission globale, les dépenses de matériel sanitaire (ex. : nettoyeur, équipement de protection individuelle) et les dépenses salariales (main-d'œuvre ou heures supplémentaires) en lien avec la pandémie.

Un premier montant équivalent à 75 % du financement peut être accordé dès maintenant aux organismes et le solde pourra, quant à lui, être versé sur présentation et analyse de la reddition de comptes. À cet effet, un gabarit à compléter, par votre établissement et les organismes financés, est joint en annexe de la présente lettre. Ce gabarit vise les dépenses encourues du 11 mars au 30 juin 2020. Nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre le gabarit consolidé au plus tard 15 jours après la fin de l'état d'urgence ou pour le 15 juillet prochain à madame Marylaine Chaussé, par courriel à l'adresse mentionnée précédemment.

Veuillez agréer, Madame la Présidente-Directrice générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,


Chantal Maltais

p. j. 1

c. c. M. Pierre-Albert Coubat, MSSS
M^{me} France Dumont, CISSS de l'Outaouais
M. Yvan Gendron, MSSS

N/Réf. : 20-MS-02502-14